



LES

CONFESSIONS

DE S. AUGUSTIN.

LIVRE XIII.

CHAPITRE I.

Il invoque Dieu dans un vif sentiment des bien-faits qu'il en a reçus. Qu'il n'y a rien que de purement gratuit; dans tous les biens de nature & de grace que nous avons reçus de Dieu.

LE vous invoque, ô mon Dieu, dont la miséricorde est toute mon espérance; qui m'avez fait, & qui vous êtes souvenu de moy, quoique je vous eusse oublié. Je vous invoque, pour vous convier à venir dans mon ame, que vous rendez capable de vous, par l'ardeur avec laquelle vous luy faites desirer de vous recevoir. Ne m'abandonnez donc pas, presentement que je vous invoque; puisqu'avant même que je pensasse à vous invoquer, vous m'avez prévenu par une infinité de sollicitations secretes; & que quelque loin que je fusse de vous, vous m'avez fait entendre vôtre voix, qui me rappelloit pour me faire retourner à vous, & afin que j'appellasse à mon tour celuy qui m'avoit appellé, & que je commençasse à l'invoquer.

*Belle
p.eres*

Vous avez effacé tous mes pechez (a), pour n'être point obligé de me rendre ce que j'avois mérité, par ces œuvres de tenebres, par où je m'étois éloigné de vous; & me prévenant par vôtre grace, vous avez mis en moy tout ce que j'ay de bon, &

(a) Par
le Bap-
tême.